





Institut de Criminologie

Certificat / Diplôme d'Université International

PSYCHOLOGIE ET

Université de LIEGE et Université de LILLE 3

avec la collaboration de l'Institut de Criminologie de l'Université de LILLE 2 et le soutien de l'Association Française de Criminologie (AFC) et du Forum Européen de Politique Criminelle Appliquée (EFK)¹

OBJECTIFS

Le Certificat / Diplôme d'Université International (CUI/DUI) « Psychologie et Justice » se propose de répondre aux attentes spécifiques de la justice et d'optimiser la communication entre psychologues et juristes en développant une formation transversale (intégrant différentes sous-disciplines de la psychologie), partenariale (avec l'Institut de Criminologie de l'Université de Lille 2) et internationale (convention entre l'Université de Lille 3 et l'Université de Liège - Belgique - et soutien de l'EFK dont le siège se situe en Allemagne mais qui comprend de nombreux membres ressortissant de différents pays d'Europe de l'est).

En outre, cette formation correspond, en France et en Belgique, à la première année de la formation en expertise psychologique.

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Cette formation s'adresse à un minimum d'une vingtaine de participants qui sont :

- en France, psychologues ou étudiants titulaires d'une première année de master en psychologie (M1 comportant une orientation en psychologie clinique et pathologique ou en psychologie sociale comprenant une unité d'enseignement majeure de psychologie clinique et pathologique ou de psychologie sociale, à laquelle s'ajoute un mémoire de recherche dans l'une de ces disciplines);
- en Belgique, psychologues.

Certains modules de cette formation sont en outre ouverts :

- en France et en Belgique, aux professionnels de la police et de la justice ;
- en France, aux étudiants de master en droit souhaitant compléter leur formation juridique par une formation en psychologie.

¹ Europäisches Forum für angewandte Kriminalpolitik, Düsseldorf, Allemagne.

DUREE

La formation comporte 280 heures d'enseignement réparties sur une année universitaire/académique.

Elle débutera en octobre 2007.

Les modules se décomposent en plusieurs sous-modules correspondant à un, deux ou trois jours de cours ; s'y ajoutent des stages et un travail de recherche.

VALIDATION

Un contrôle est prévu pour chaque module. Il peut avoir lieu soit durant l'année, soit à l'issue des enseignements. Selon les dispositions prises dans chaque module, il consistera en un contrôle sur table et/ou un oral et/ou la réalisation d'un dossier. Le module « recherches et stages » est validé par un mémoire soutenu devant un jury composé d'enseignants-chercheurs et, pour le moins, du professionnel ayant encadré le stage.

Une attestation de suivi de l'enseignement sera délivrée pour tous les participants à la formation.

Un **certificat universitaire** sera délivré aux juristes et aux professionnels de la police et de la justice ayant participé à la formation.

Le **CUI/DUI « Psychologie et Justice »** sera délivré pour les psychologues et les étudiants en psychologie ayant suivi l'ensemble de la formation.

La formation ne délivre pas le titre de psychologue qui, en France, reste soumis à l'obtention du master en psychologie ; il en va de même en Belgique où le titre de psychologue est délivré à la double condition d'obtention d'un master en psychologie et d'inscription à la Commission des psychologues.

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

Université de Liège (Belgique) : Christian Mormont, Professeur de psychologie clinique ;

Université de Lille 2 : Alain Prothals, Professeur agrégé de droit et directeur de l'Institut de criminologie ;

Université de Lille 3 : Nathalie Przygodzki-Lionet, Maître de conférences en psychologie sociale.

COMITE DE PERFECTIONNEMENT

Evry Archer, Psychiatre, Chef du Service Médico-Psychologique Régional (SMPR) du Nord, Maison d'arrêt de Loos;

Frédéric Archer, Maître de Conférences en Droit privé, Université de Lille 2 ;

Alain BLANC, Magistrat, Président de Cour d'Assises, Cour d'appel de Paris ;

Sandrine CHAMAILLARD, Psychologue clinicienne, Centre de Placement Immédiat de la PJJ, Villeneuve d'Ascq;

Gilles Chantraine, Chargé de recherche, Centre de recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales (CESDIP);

Jean-Pierre Chirat, Directeur Régional de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), Lille ;

Nicolas Devemy, Psychologue clinicien, victimologue, Service Intercommunal d'Aide aux Victimes (SIAVIC) de Roubaix;

Delphine GARAY, Psychologue clinicienne, Direction Régionale des Services Pénitentiaires (DRSP) de Lille ;

Abdel-Kader HAROUNE, Commissaire divisionnaire, Sûreté urbaine de Lille ;

Xavier LAMEYRE, Magistrat, Chargé de formation et de recherche, Ecole Nationale de la Magistrature (ENM) de Paris ;

Philippe LEMAIRE, Magistrat, Procureur de la République, Tribunal de Grande Instance de Lille ;

Françoise LOMBARD, Maître de Conférences en Droit privé, Université de Lille 2;

Séverine Louwette, psychologue clinicienne, Université de Liège (Belgique) ;

Christian Mormont, Professeur de psychologie clinique, Université de Liège (Belgique) ;

Anne Ovaere, Directrice de l'Association Intercommunale d'Aide aux Victimes et de Médiation de Lille ;

Alain Prothais, Professeur Agrégé de Droit et Directeur de l'Institut de Criminologie, Université de Lille 2;

Nathalie Przygodzki-Lionet, Maître de Conférences en Psychologie sociale, Université de Lille 3;

Alain REISENTHEL, Avocat au Barreau de Douai ;

Michel Saint-Jean, Directeur Régional des Services Pénitentiaires de Lille ;

Loris Schiaratura, Maître de Conférences en Psychologie sociale et coordinatrice ERASMUS, Université de Lille 3;

Thierry Toutin, Commandant de Police, Direction Départementale de la Sûreté Publique de l'Essonne ;

Céline Tremlet, Psychologue clinicienne, chargée du Projet d'Exécution de Peine (PEP), Centre de détention de Bapaume ;

Michel Van den Bossche, Psychologue clinicien, Centre PJJ de Béthune ;

Patrick VETEAU, Psychologue clinicien, Directeur d'un centre de soins spécialisés en toxicomanie (ATRE : Accueil Temporaire pour la Réinsertion), Lille.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

La formation est assurée par des enseignants-chercheurs et des praticiens de la psychologie, de la psychiatrie et du droit.

Volume								
Modules – Responsables	Publics	ORGANISATION DES MODULES *	CALENDRIER (DATES & LIEUX)	HORAIRE, JOURS & ECTS				
Module 1 : France								
	- psychologues	1. INTRODUCTION GENERALE A L'ETUDE DU	Les 1 ^{er} & 2 octobre					
DROIT PRIVE	- professionnels	DROIT	2007 à Lille 3					
A. PROTHAIS	police et justice	F. ARCHER		63h				
		2. NOTIONS ESSENTIELLES DE DROIT PENAL	Les 10 & 17	9 jours				
		F. ARCHER	décembre 2007 à Lille 3	8 ECTS				
			Lille 3	0 EC 13				
		3. FONDAMENTAUX DE PROCEDURE PENALE	Les 18 & 19					
		F. LOMBARD	décembre 2007 à Lille 3					
		4. NOTIONS ESSENTIELLES DE DROIT DES	Lillo					
		PERSONNES, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT	Les 7, 10 & 14					
		F. ARCHER Module 1 : Belgique	janvier 2008 à Lille 3					
	- psychologues		1er semestre /					
Bases juridiques	- psychologues - professionnels	1. APERÇU DES INSTITUTIONS JUDICIAIRES : LES JURIDICTIONS ET LES ACTEURS	quadrimestre 2007					
	police et justice	G. DE LEVAL	à l'ULg	0.47				
		2. PRINCIPES DIRECTEURS DU CONTENTIEUX:		8 ½ jours				
		LOYAUTE - DIALOGUE - CELERITE - ROLE ACTIF						
		DU JUGE G. DE LEVAL		8 ECTS				
		G. DE LEVAL						
		3. NOTIONS DE DROIT PENAL ET DE PROCEDURE						
		PENALE A. JACOBS & D. CHICHOYAN						
		The cheese a 2. Chief to the						
		4. NOTIONS DE PROTECTION DE LA JEUNESSE A. JACOBS						
		A. JACOBS						
		5. DROIT DES PERSONNES ET DE LA FAMILLE:						
		NOTIONS DE BASE E. LANGENAKEN						
		Module 2						
	- psychologues	- 1 jour pour les psychologues, sur chaque	Le 22 novembre					
ETHIQUE ET DEONTOLOGIE	- juristes	site (Lille 3/ULg): ASPECTS JURIDIQUES	2007	041-				
DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES	- professionnels police et justice		à Lille 3 et à l'ULg	21h 3 jours				
C. MORMONT &	, ,	- 1 jour pour les psychologues belges et	Le 23 novembre					
P. LEMAIRE		français	2007 à l'ULg	3 ECTS				
		- 1 jour pour tous les publics	Le 24 novembre					
			2007 à l'ULg					
	Module 3							
Dovougues:	- psychologues	1. PSYCHOPATHOLOGIE CRIMINELLE	Les 13 novembre,					
PSYCHOLOGIE PATHOLOGIQUE - CLINIQUE	juristesprofessionnels	P. Papart	4 décembre 2007 & 22 janvier 2008					
ET JUSTICE	police et justice		à l'ULg	84h				
C. MORMONT	Pour les sous-	2. PSYCHOLOGIE DE LA DELINQUANCE	Les 6, 7 & 8 mars	12 jours				
	modules 3 et 4,	M. Born	2008 à l'ULg	11 ECTS				
	une première	0. Barrer						
	journée, consacrée aux	3. <u>DELINQUANCE SEXUELLE</u> C. MORMONT - S. LOUWETTE	Les 15 & 16 avril 2008 à l'ULg					
	« généralités » du							
	thème, est ouverte à tous les	4. PSYCHOTRAUMATISMES C. MORMONT - S. LOUWETTE	Les 12 & 13 février 2008 à l'ULg					
	publics ; la	C. IVIORMONT - S. LOUWETTE	∠ooo a rolg					
	deuxième							

	T	T	I - éme				
	journée,	5. <u>DEPENDANCES ET COMPORTEMENTS A</u>	2 ^{eme} semestre /				
	consacrée à	RISQUE M. HAUTEKEETE	quadrimestre 2008				
	l'évaluation, aux méthodes et aux	I M. HAUTEKEETE	2 jours à Lille 3				
	instruments, est						
	réservée aux						
	psychologues.						
Module 4							
	- psychologues	1. RECUEIL DE L'INFORMATION DANS LE CADRE	2 ^{eme} semestre /				
PSYCHOLOGIE SOCIALE ET	- juristes	JUDICIAIRE ET L'EVALUATION DES DEPOSITIONS	quadrimestre 2008				
JUSTICE	- professionnels	L. SCHIARATURA & A-K. HAROUNE	2 jours à Lille 3				
N. PRZYGODZKI-LIONET	police et justice			70h			
& L. Schiaratura		2. ANALYSE PSYCHOSOCIALE DES	O income à Lille O	10 jours			
		DETERMINANTS DU PASSAGE A L'ACTE N. PRZYGODZKI-LIONET &	3 jours à Lille 3	9 ECTS			
		S. CHAMAILLARD		9 2013			
		O. OHAMALEAND					
		3. ANALYSE PSYCHOSOCIALE DES					
		DETERMINANTS DES DECISIONS JUDICIAIRES	3 jours à Lille 3				
		L. SCHIARATURA & X. LAMEYRE					
		4. Analyse psychosociale des					
		PROBLEMATIQUES CARCERALES	2 jours à Lille 3				
		N. Przygodzki-Lionet & D. Garay	2 jours a Line o				
Module 5							
	- psychologues	1. PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL	Le 7 novembre				
PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL,	- juristes	P. DESRUMAUX & D. DESONNAY	2007				
DES ORGANISATIONS —	- professionnels		à Lille 3	21h			
ERGONOMIE ET JUSTICE	police et justice	2. PSYCHOLOGIE DES ORGANISATIONS		3 jours			
C. LEMOINE		G. MASCLET & C. LEMOINE	Le 8 novembre 2007	0.5050			
		2 EDGONOMIE	à Lille 3	3 ECTS			
		3. <u>Ergonomie</u> F. Six	Le 9 novembre 2007				
			à Lille 3				
Module 6							
	- psychologues	1. PROBLEMATIQUES CRIMINOLOGIQUES	Les 18 & 19 octobre				
<u>Options</u>	- juristes	C. TREMLET & T. TOUTIN	2007 à Lille 3				
L. SCHIARATURA	- professionnels						
/2	police et justice	2. VICTIMOLOGIE ET EVALUATION MEDICO-	Les 6 mai & 3 juin	001			
(2 CHOIX A FAIRE PARMI LES	La saua madula 2	LEGALE P. PAPART	2008	28h			
4 PROPOSITIONS)	Le sous-module 2 est réservé aux	P. PAPART	à l'ULg	4 jours			
	psychologues	3. LES VICTIMES : POINTS DE VUE DU	2 ^{ème} semestre /	4 ECTS			
		PSYCHOLOGUE ET DE L'AVOCAT	quadrimestre 2008				
		N. Devemy & A. Reisenthel	2 jours à Lille 3				
		4.0					
		4. SOCIOLOGIE DE LA PRISON G. CHANTRAINE	Les 3 et 10 octobre 2007 à Lille 3				
G. CHANTRAINE 2007 a Lilie 3							
RECHERCHES ET STAGES	psychologuesjuristes	- stages d'observation et d'implication qui peuvent être réalisés aux niveaux régional,	Il est conseillé de réaliser un stage par				
C. MORMONT &	- professionnels	national et international ;	semestre /	22 ECTS			
N. Przygodzki-Lionet	police et justice	- mémoire de fin d'étude suivi d'une	quadrimestre				
	,	soutenance;	1				
		- co-direction Lille 3/ULg pour les stages et					
	1	le mémoire.					

Les cours ont lieu sur la journée complète.

La formation se déroule à

- <u>l'Université de Lille 3</u> : Domaine Universitaire du « Pont de Bois » BP 60149 59653 VILLENEUVE D'ASCQ (FRANCE) et <u>l'Université de Liège</u> : Boulevard du Rectorat B 33 4000 LIEGE, SART-TILMAN (BELGIQUE).

* DETAIL DES COURS DELIVRES DANS CHAQUE MODULE

MODULE 1 (FRANCE): DROIT PRIVE

Alain Prothals, professeur agrégé de droit et directeur de l'Institut de Criminologie, Univ. Lille 2

- 1- Introduction générale à l'étude du droit (Frédéric ARCHER, maître de conférences en droit privé, Univ. Lille 2)
 La règle de droit, les institutions ; les sources du droit.
- 2 Notions essentielles de droit (Frédéric ARCHER, maître de conférences en droit privé, Univ. Lille 2)

L'infraction ; la responsabilité pénale ; le droit des peines.

3 - Fondamentaux de procédure pénale (Françoise LOMBARD, maître de conférences en droit privé, Univ. Lille 2)

Les principes du procès pénal ; les organes du procès pénal ; le déroulement du procès pénal.

4 - Notions essentielles de droit des personnes, de la famille et de l'enfant (Frédéric ARCHER, maître de conférences en droit privé, Univ. Lille 2)

L'existence du sujet de droit et notion d'incapacité juridique ; droit de la filiation ; droit du divorce ; l'autorité parentale ; la protection judiciaire de l'enfant victime.

Module 1 (Belgique): Bases Juridiques

- 1- Aperçu des institutions judiciaires : les juridictions et les acteurs (G. de LEVAL, professeur ordinaire, ULg) Initiation au fonctionnement du service public de la justice en Belgique ; description des institutions judiciaires et de leurs compétences.
- 2 Principes directeurs du contentieux : loyauté dialogue célérité rôle actif du juge (G. de LEVAL, professeur ordinaire, ULq)

Principaux éléments de procédure civile.

- **3 Notions de droit pénal et de procédure pénale** (A. JACOBS, professeur ordinaire, ULg et D. CHICHOYAN, assistante, ULg) Les grands principes de droit pénal ; la loi pénale ; l'auteur de l'infraction ; l'infraction ; les conditions de la sanction ; les circonstances influençant la peine ; les différentes phases du procès pénal (information, instruction, jugement) ; les règles fondamentales de la procédure pénale.
- 4 Notions de protection de la jeunesse (A. JACOBS, professeur ordinaire, ULg)

Statut du jeune dans sa famille et sort réservé au mineur délinquant ; aide et mesures qui peuvent être apportées à l'enfant en difficulté ou maltraité ainsi qu'à sa famille ou ses famillers.

5 - Droit des personnes et de la famille : notions de base (E. LANGENAKEN, assistante, ULg)

Le sujet de droit : les incapables juridiques : le droit de la filiation ; le droit du divorce : l'autorité parentale.

MODULE 2: ETHIQUE ET DEONTOLOGIE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Christian MORMONT, professeur ordinaire, service de psychologie clinique, ULg;

Philippe LEMAIRE, magistrat, procureur de la République, TGI de Lille ;

Séverine Louwette, assistante, service de psychologie clinique, ULg

Définition de la déontologie, ses rapports à l'éthique et à la morale ; les conditions légitimant l'intervention psychologique : demande, compétence, idéal professionnel, secret professionnel.

MODULE 3: PSYCHOLOGIE PATHOLOGIQUE - CLINIQUE ET JUSTICE

Christian MORMONT, professeur ordinaire, service de psychologie clinique, ULg

1- Psychopathologie criminelle (Patrick PAPART, professeur de psychiatrie légale, Faculté de médecine, ULg)

Bref historique de la psychiatrie légale ; analyse des principales affections psychiatriques et leurs relations avec les comportements délinquants, etc.

2- Psychologie de la délinquance (Michel Born, professeur ordinaire, psychologie de la délinquance, ULg)

Définitions et typologies ; fondements biologiques et individuels de la délinquance ; caractéristiques et traits de personnalité ; etc.

3- Délinquance sexuelle (Christian MORMONT, professeur ordinaire et Séverine LOUWETTE, assistante, service de psychologie clinique, ULg)

Définitions des perversions et leur articulation avec les définitions des formes de délinquance sexuelle ; typologies de la délinquance sexuelle ; théories psychologiques de l'étiologie des délinquances sexuelles ; etc.

4- Psychotraumatismes (Christian Mormont, professeur ordinaire et Séverine Louwette, assistante, service de psychologie clinique, ULg)

Définitions ; perspectives théoriques ; modèles d'approche ; etc.

5- Dépendances et comportements à risques (Marc HAUTEKEETE, professeur de psychologie, Univ. Lille 3)

Processus cognitivo-émotionnels des addictions à l'alcool et à la drogue; analyse des processus impliqués dans les comportements à risque; initiation aux apports des thérapies cognitives et comportementales; etc.

MODULE 4: PSYCHOLOGIE SOCIALE ET JUSTICE

Nathalie PRZYGODZKI-LIONET et Loris SCHIARATURA, maîtres de conférences en psychologie sociale, Univ. de Lille 3

- 1- Recueil de l'information dans le cadre judiciaire et l'évaluation des dépositions (Loris SCHIARATURA, maître de conférences en psychologie sociale, Univ. Lille 3 et Abdel-Kader HAROUNE, commissaire divisionnaire, sûreté urbaine de Lille) Problématique du témoignage oculaire : les facteurs modulant la reconnaissance des visages non familiers ; détection du mensonge : les biais inhérents aux différentes méthodes ; apports de « l'entretien cognitif » pour les interrogatoires et les auditions de victimes, etc.
- **2-** Analyse psychosociale des déterminants du passage à l'acte (Nathalie PRZYGODZKI-LIONET, maître de conférences en psychologie sociale, Univ. Lille 3 et Sandrine Chamaillard, psychologue clinicienne, Centre PJJ de Villeneuve d'Ascq) Présentation de la PJJ; les facteurs familiaux, sociaux et culturels : pratiques éducatives, processus de socialisation, influence des médias ; etc.

3- Analyse psychosociale des déterminants des décisions judiciaires (Loris SCHIARATURA, maître de conférences en psychologie sociale, Univ. Lille 3 et Xavier LAMEYRE, chargé de formation et de recherche, ENM Paris)

Les facteurs sociaux dans la perception et le jugement d'autrui ; jugement moral ; influence de la médiatisation des affaires ; témoignages, expertises, plaidoiries, réquisitions et persuasion ; jurys et prise de décision ; etc.

4- Analyse psychosociale des problématiques carcérales (Nathalie PRZYGODZKI-LIONET, maître de conférences en psychologie sociale, Univ. Lille 3 et Delphine GARAY, psychologue clinicienne, DRSP de Lille)

Présentation de l'administration pénitentiaire ; les relations surveillants – détenus ; la santé en prison ; la prévention du suicide ; responsabilisation et réinsertion ; etc.

Module 5: Psychologie du travail, des organisations - Ergonomie et Justice

Claude LEMOINE, professeur de psychologie du travail et des organisations, Univ. Lille 3

1- Psychologie du travail (Pascale Desrumaux, maître de conférences en psychologie du travail et des organisations, Univ. Lille 3 et Didier Desonnay, Psychologue du travail et doctorant à l'Univ. Lille 3)

Comportements pro- et anti-sociaux au travail ; communications interprofessionnelles et inter services.

2- Psychologie des organisations (Georges MASCLET et Claude LEMOINE, professeurs de psychologie du travail et des organisations, Univ. Lille 3)

Approche psychologique du management ; climat organisationnel et motivation au travail.

3 - Ergonomie (Francis SIX, professeur d'ergonomie, Univ. Lille 3)

Analyse du travail en situation, ressources et contraintes ; apport ergonomique : travail prescrit et travail réel.

MODULE 6: OPTIONS

Loris Schiaratura, maître de conférences en psychologie sociale, Univ. Lille 3

1- Problématiques criminologiques (Céline TREMLET, psychologue clinicienne, CD Bapaume et Thierry TOUTIN, commandant de Police, D.D.S.P. de l'Essonne)

La dangerosité; la récidive ; la délinquance des mineurs ; la criminalité féminine ; les agresseurs sexuels ; le crime passionne ;

2- Victimologie et évaluation médico-légale (Patrick PAPART, professeur de psychiatrie légale, Univ. Liège - Faculté de

Le stress post-traumatique et le trouble de l'adaptation : évaluation médico-légale ; l'évaluation du dommage en expertise psychiatrique ; l'incapacité et l'invalidité (pénal, civil, accident du travail ; etc.

3- Victimes: points de vue du psychologue et de l'avocat (Nicolas DEVEMY, psychologue - victimologue, SIAVIC de Roubaix et Alain Reisenthel, avocat au Barreau de Douai)

Survol historique de la victimologie ; victimation collective (catastrophe, besoin des victimes, comportements collectifs, panique; etc.); survictimations (définitions, sources, facteurs aggravants, prévention; etc.); prises en charge psychologiques des victimes (immédiate, post-immédiate, long terme, travail en réseau) ; la place de la victime dans le procès pénal et les principes de réparation du préjudice; etc.

4- Sociologie de la prison (Gilles CHANTRAINE, chargé de recherche au CESDIP)

Prison et société : les fonctions de la prison, mutations pénales et carcérales contemporaines ; les rapports subjectifs à l'enfermement ; l'enfermement des mineurs; etc.

Module 7: Recherches et stages

Christian MORMONT, professeur ordinaire, service de psychologie clinique, ULg;

Nathalie Przygodzki-Lionet, maître de conférences en psychologie sociale, Univ. de Lille 3

- * Les stages correspondent à 10 ECTS, ce qui équivaut à une durée minimale de 70 heures pour l'ensemble des stages.
 - Stage d'observation : il s'agit d'un premier contact avec un milieu professionnel où s'entrecroisent les pratiques de la justice et de la psychologie;
 - Stage d'implication : il s'agit d'une participation effective aux activités d'un service professionnel où s'entrecroisent les pratiques de la justice et de la psychologie.

Les stages feront l'objet de la rédaction d'un rapport relatant les expériences et les réflexions que celles-ci ont suscitées.

Exemples de lieux de stage : services d'accueil et d'aide aux victimes/services d'aide aux justiciables, services de police et de gendarmerie, services pénitentiaires d'insertion et de probation/maisons de justice, tribunaux, établissements pénitentiaires, assistance à un procès d'assises, etc.

* Le mémoire (12 ECTS) correspond à un travail de recherche portant sur une problématique liant psychologie et justice ; le sujet du mémoire sera traité soit sous l'angle purement théorique soit sous l'angle théorico-pratique. Il fera l'objet d'une soutenance (cf. chap. «Validation »).

COUT & FINANCEMENT

Pour les étudiants s'inscrivant à l'Université Charles de Gaulle - Lille 3 (France) :

Les frais recouvrent :

- les droits d'inscription universitaire fixés par le conseil d'administration de l'établissement et en vigueur pour l'année universitaire concernée, soit 54 € (à titre indicatif) :
- les frais pédagogiques demandés au titre de la formation continue (FCEP), soit 6,50€ par heure de formation lorsque les inscriptions sont demandées à titre individuel, soit au total 1 820€, et 13€ par heure lorsque la formation est demandée et financée au titre du plan de formation d'une entreprise ou d'un organisme collecteur ou d'un financeur public, soit 3 640€.

Les modalités de paiement sont variables selon le type de financement et le nombre d'heures prévu. Pour les personnes payant à titre individuel, un premier versement de 30% est demandé lors de l'inscription suivi d'échéanciers correspondant au reste des versements.

Pour les personnes qui ne s'inscrivent pas à la totalité de la formation, le coût sera proportionnel, dans les conditions indiquées précédemment.

Pour les étudiants s'inscrivant à l'Université de Liège (Belgique) :

- le droit d'inscription à la formation complète s'élève à 1 000€ (1 820€ dont sont soustraits 820€ d'intervention dans les frais de déplacement);
- les participants souhaitant s'inscrire à des modules isolés s'acquittent d'un montant fixé en fonction du volume d'heures de cours suivi (soit 6,50€ par heure de formation lorsque les inscriptions sont demandées à titre individuel et 13€ par heure lorsque la formation est demandée et financée au titre d'une entreprise).

CANDIDATURES & INSCRIPTIONS

ATTENTION

- Les dossiers de candidature doivent être remis pour le 31 août 2007 au plus tard ;
- <u>l'ouverture de la session de formation</u> est conditionnée par le nombre d'inscrits définitifs.

Pour les étudiants s'inscrivant à l'Université Charles de Gaulle – Lille 3 (France) :

Les dossiers de candidature sont à retirer et à retourner auprès de :

Marie-Claude LAMMENS (du lundi au jeudi inclus)

FCEP Lille 3 - 11, rue Auguste Angellier - 59046 - LILLE Cedex -

Tél.: 03 20 15 41 88

marie-claude.lammens@univ-lille3.fr

Les personnes seront averties par courrier de la décision de la commission. Les personnes acceptées dans la formation recevront, parallèlement avec la décision de la commission, leur dossier d'inscription administrative à l'université qui sera à retourner à M.C. Lammens par retour du courrier avec le versement afférent.

Pour les étudiants s'inscrivant à l'Université de Liège (Belgique) :

Les dossiers de candidature sont à retirer au :

Secrétariat du service de psychologie clinique du Prof. C. Mormont, Université de Liège

Bd. du Rectorat, B-33, B-4000 Liège

Yolande GERARD: Tél.: 00 32 (0)4 366 22 72 - Yolande.Gerard@ulg.ac.be

Isabelle CIBOROWSKI: Tél.: 00 32 (0)4 366 22 67 - Isabelle.Ciborowski@ulg.ac.be

Fax: 00 32 (0)4 366 29 88

et à retourner à :

Séverine Louwette

Service de psychologie clinique du Prof. C. Mormont, Université de Liège

Bd. du Rectorat, B-33, B-4000 Liège

Tél.: 00 32 (0)4 366 23 97 - Fax: 00 32 (0)4 366 29 88 - Severine.Louwette@ulg.ac.be

Les personnes seront averties par courrier de la décision de la commission. Les personnes acceptées pourront alors s'inscrire à la formation : cette inscription se fait à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FAPSE) de l'Université de Liège.